

**MAIRIE
DE
COMBON**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2025 à 19h30

N° 2025/25

Le conseil municipal de Combon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le quatre juillet deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures et trente minutes, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Combon (17 rue de la mairie 27170 COMBON), sous la présidence de Monsieur Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS, maire.

Date de la convocation : 30/06/2025

Étaient présents : Mme Elizabeth JEAN, M. Philippe DEPARROIS (adjoints), M. Alain BLAISOT, Mme Blandine DEMAEGDT, M. Patrice DESMONTS, Mme Estell GONTHIER, M. Alexy LETELLIER, Mme Audrey RAMIER-COUSIN, Mme Marie-Thérèse THUILLIER (conseillers municipaux)

Absents excusés :

- Monsieur Patrice DELANNOY (a donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse THUILLIER)
- Monsieur Emmanuel DEWULF (a donné pouvoir à Monsieur Patrice DESMONTS)
- Madame Laetitia LHERMEROULT (a donné pouvoir à Madame Elizabeth JEAN)

Absents : Monsieur Jean-Pascal HEBERT, Madame Pauline OSMONT

Quorum : fixé à 8 élus présents. Nombre d'élus effectivement présents : 10

Secrétaire de séance : Madame Blandine DEMAEGDT

Objet : Révision du règlement intérieur des services périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2025

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le maire propose d'apporter des modifications au règlement intérieur des services périscolaires afin de mettre à jour certaines informations et d'y intégrer des précisions sur certains points.

Après avoir apporté des modifications à la proposition de mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention est favorable à l'application du règlement intérieur des services périscolaires annexé à la présente délibération, à compter du 1^{er} septembre 2025 et autorise Monsieur le maire à le signer.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Fait à COMBON, le 08/07/2025.

Certifié exécutoire par le maire de Combon après :

- Transmission à la préfecture de l'Eure (Evreux) le :

10 JUL. 2025

- Publication le : 10 JUL. 2025



Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS
Maire de Combon

Blandine DEMAEGDT
Secrétaire de séance